

À d'autres

pierre maenner
Les allumés

Un grand jeune homme brun et une grande blonde beau brin de fille sont dans le train. Ils aimeraient bien être seuls dans ce train, mais pas de chance, un peu de monde fait le voyage avec eux.

Pour leur part, ils font un voyage qui s'arrête à leurs propres personnes. Ils ont commencé le trajet assis en vis à vis et puis n'y tenant plus, la demoiselle, a sauté sur le siège d'en face et sur son amoureux. Depuis qu'ils sont côte à côte, ils se tripotent et se pelotent. Tant mieux, tant pis pour les voyageurs voyeurs, ceux qui suivent ça de près et ceux qui font semblant de n'y pas prêter d'intérêt.

Dans le train l'impatience grandit. Le convoi entre en gare, ils se précipitent dehors. La jeune fille est frémissante, toute bouche à prendre et lui, bon sang, il n'y tient plus. Il fait ce dont il a tellement envie depuis un petit bout de temps. Il s'allume une cigarette.

État civil

Décès

Le 3 août : Paul André Hartmeyer, né le 29 mars 1947, Colmar ; Luigi Taverna, né le 1^{er} mai 1940, carreleur en retraite, Colmar.

Le 4 août : Monique Georgette Odile Zwickert, née Innecker le 23 avril 1937, Colmar ; Geneviève Suzanne Marguerite Walter, née Ponsard le 27 juin 1929, Colmar ; Marthe Boeschlin née Portet le 10 février 1938, secrétaire en retraite, Munster.

Le 5 août : Marie Louise Brucker, née Werren, le 19 avril 1927, Colmar ; Francesca Monachello, née Arena le 29 août 1924, Colmar ; Charles Pierre Gully, né le 25 avril 1930, peintre en retraite, Ribeauvillé ; Roger Pfund né le 25 juin 1937, ouvrier en retraite, Guebwiller.

Naissances

Le 3 août : Nassim Zirari ; Lily-Rose Hélène Hess ; Léna Narvaez Paques.

Le 4 août : Giulia Fanfarone ; Ryan-Aymen Fedaili ; Nadir Chel-laoui ; Madys Kappler ; Yoann Ragusa ; Kelyan Antoine Édouard Klein ; Olivia Séverine Rose Graehling ; Lilou Dehette.

Le 5 août : Lise Lucie Huen.

Le 6 août : Schawn Michael Hatchi Huber.

Mariage

Le 6 août : Geneviève Camus et Eric Bizet.

Déchetteries

Ladhof à Colmar (170a, rue du Ladhof), 03.89.23.65.30 : de 9h à 19h, de 9h à 18h. **Europe** à Logelbach (9, rue des Champs), 03.89.27.50.93 : de 9h à 19h, de 9h à 18h. **L'III** à Horbourg-Wihr : de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Dépannages

Urgence gaz : 0800.00.68.00. **Électricité** : 03.89.23.99.77. **Eau** : de 8h à 12h et de 13h 30 à 17h 30, 03.89.22.94.50. **Urgences (24 heures/24)** 0820.320.332.

Tourisme Le port de plaisance accueille les camping-cars

Une trentaine d'emplacements sont désormais réservés aux camping-cars sur le parking du port de plaisance de Colmar, qui diversifie ainsi son offre touristique.

Entre les bateaux sur cales, alignés sur le parking du port de plaisance, se sont faufileés des camping-cars. Cette surprenante cohabitation devrait devenir la règle puisque le port de plaisance dispose désormais officiellement d'une aire de stationnement de camping-cars, d'une capacité de 30 places.

On étudie la possibilité d'étendre le projet

« Il s'agit d'un ballon d'essai, résume Pascal Pfeiffer, directeur de la CCI de Colmar, qui gère le port. Si cela fonctionne bien et que c'est rentable, on étudie la possibilité d'étendre le projet ». Pour l'instant, l'aire a été réalisée sans frais, le port disposant d'assez de places de stationnement pour loger ces nouveaux visiteurs. Côté infrastructures, les plaisanciers et les camping-caristes ont des besoins similaires : vidanges diverses (chimique, eau noire, eau grise), eau, électricité, douche, toilettes et laverie.

C'est donc (presque) sans efforts que le port de plaisance accueille ces nouveaux touristes, qui, de l'avis du capitaine, Felice Stanzione « permettent de compenser la baisse du nombre de plaisanciers ». Moins de bateaux, davantage de



Curieuse, mais heureuse, cohabitation entre bateaux et camping-cars au port de plaisance de Colmar. Photo Marie-Lise Perrin

camping-cars : le port s'adapterait ainsi à une nouvelle donnée du tourisme en Europe.

« Nous vons débuté il y a deux ans déjà, pendant les fêtes de Noël, rappelle Pascal Pfeiffer. Nous avons demandé l'autorisation à la mairie d'ouvrir le port aux camping-cars pendant les fêtes de Noël. La cohabitation s'est très très bien passée. Et nous avons eu de très bons retours des deux côtés ». C'est donc tout

naturellement que cette ouverture estivale a été décidée.

Le port avait donc tous les atouts pour attirer les camping-caristes qui ne s'y sont pas trompés. « On est venu ici grâce au bouche à oreille » racontait un vacancier croisé mardi, qui avoue devoir trouver un lieu tous les deux jours pour vidanger et recharger électricité et eau. « C'est le plus difficile à trouver. Parfois, on doit

s'arrêter dans un camping une nuit, rien que pour cela. Mais des amis, qui avaient stationné à Colmar à Noël nous ont donné cette adresse et c'est vraiment un bel endroit », jugeait cet homme venu de Dieppe avec son épouse. À 15 euros la nuit en haute saison (11 euros en basse saison) tout compris, ce couple de retraité trouve le port de plaisance de Colmar imbattable au niveau des prix.

Marie-Lise Perrin

Orage Des effets de la grêle sur les choux et les mirabelles



Des grêlons de belle taille, mardi à Colmar. Photo J-F Surdey

Les grêlons qui se sont abattus avec violence sur la région mardi en début d'après-midi ont fait des dégâts sur les cultures (voir en pages Région). Selon le président des maraîchers de Colmar, Serge Hanauer, la grêle a touché des cultures à l'est de Colmar, vers Le Grillen et Horbourg. « Les salades arrivées à maturité sont cassées. Il faut voir si le cœur des choux d'automne (fleurs, rouges et frisés) déjà plantés est atteint, car leurs feuilles sont transpercées. »

Côté fruits, la zone comprise entre Sigolsheim, Bennwihr et Ingersheim a été la plus touchée en

Alsace, selon les premières estimations de Philippe Jacques, conseiller spécialisé en arboriculture à la Chambre d'agriculture d'Alsace.

Sur les quelque 200 hectares de cette zone, de 10 à 15 ont été sérieusement touchés : « 50 % des vergers présentent des impacts de grêle sur les pommes, mirabelles et pêches qui ne sont donc plus commercialisables. »

En outre, deux Colmariens ont témoigné d'impacts de grêlons sur les carrosseries de leurs véhicules.

Justice Trop d'alcool, trop d'agressivité, trop longtemps

Le visage couvert d'hématomes : ainsi se présentait hier le prévenu devant le tribunal correctionnel de Colmar : il avait donné des coups de tête dans le pare-brise d'un véhicule de gendarmes, en pleine crise d'agressivité et d'ébriété (2,77 g d'alcool par litre de sang), dans la nuit du 5 au 6 août à Munster.

Pierre Huck comparait pour des insultes et des outrages à des pompiers et des gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions, une première fois à Luttenbach en avril, et une seconde à Munster, le 6 août, dégradations en sus.

Le problème de cet habitant d'Eschbach-au-Val, né en 1974, est récurrent : il boit et supporte visiblement mal l'alcool qui le rend très agressif. Dans les deux situa-

tions en question, il avait été retrouvé sur la voie publique, ivre (allongé sur la chaussée après une chute à vélo la première fois, allongé dans un fossé à Munster la seconde). Alors qu'il avait insulté les pompiers voulant le secourir, ces derniers avaient demandé le renfort des gendarmes, qui avaient subi le même sort. À Munster, il s'était en outre rebellé, avait craché au visage d'un pompier et avait endommagé le véhicule des gendarmes qui avaient dû l'immobiliser avec un Taser®. L'homme dit ne se souvenir de rien. « J'ai pris mon vélo, j'ai acheté des bières de 50 cl, j'en ai bu jusqu'à cinq, et après, je ne sais plus. Il faut que j'aie en cure, c'est indiscutable. »

Conséquence de ce problème : son casier judiciaire compte, depuis 1998, onze condamnations à Colmar, Bâle, Lahr (Allemagne), Mulhouse, toutes liées à une surconsommation d'alcool.

L'homme a été condamné à 24 mois d'emprisonnement, dont 14 mois de sursis mise à l'épreuve pendant trois mois avec obligation de soins, et mandat de dépôt.

La phrase

« Je consomme, et après, ça me met dans des situations que je ne voulais pas. »

Le prévenu, hier, au TGI.

Faits divers

Dialogue musclé, le juge décidera

Quatre Colmariens, âgés de 19 ans à une trentaine d'années, ont été placés en garde à vue mardi pour des faits remontant au 19 juillet dans une discothèque des environs de Colmar. Un homme âgé d'une trentaine d'années avait été pris à partie par quatre autres à la sortie de la boîte. Soignées à l'hôpital Pasteur, ses blessures avaient donné lieu à une ITT (interruption temporaire de travail) de quatre jours. Un échange verbal s'était déroulé dans la boîte de nuit entre la victime et un jeune homme, lequel avait quitté les lieux pour appeler son oncle et un ami. « Pour parler », disent-ils, ils étaient revenus à quatre pour attendre la victime à sa sortie de boîte, bloquant sa voiture à l'aide de deux véhicules. Le dialogue un peu musclé s'est soldé par des blessures laissant penser au juge qu'un objet contondant aurait été employé pour pimenter la discussion. La victime parle de couteau ou de marteau, et d'une bombe lacrymogène. Chacun des hommes placés en garde à vue rejetant sa responsabilité, tous devront répondre de leurs actes devant le juge en septembre. Ils sont inconnus de la justice, sauf le plus âgé.

Voiture sur le toit

Un véhicule a fait une sortie de route, jeudi à 14 h 30, sur le RD 30 à Wettolsheim, en direction du Clos Alexis. Les pompiers ont secouru une automobiliste de 75 ans restée ceinturée dans son véhicule tombé dans un fossé, retourné sur le toit. La dame a été transportée à l'hôpital Pasteur pour contrôle.

Coup de foudre sur l'échafaudage

Un dégagement de fumée s'est produit sur un échafaudage à Colmar, rue Stanislas, jeudi vers 5 h, sans faire davantage de dégâts. Selon les pompiers, il serait dû à la foudre.

Épuisement de locaux

Les pompiers ont procédé à plusieurs épuisements (dégagements) de locaux inondés suite à l'épisode pluvieux de la fin de nuit, jeudi matin, à Colmar, à Ingersheim et à Guémars.

Commerce

Marchés

Marché couvert : de 7 h à 18 h. **Rue de la Montagne Verte** (et des Vignerons) : de 8 h à 12 h 30. **Places de la Cathédrale et des Dominicains** : toute la journée.

L'équipe

L'ALSACE COLMAR

1 route de Rouffach
68002 Colmar Cedex.
Tél. : 09.69.32.80.31*
Fax : 03.89.29.05.43.
Fax rédaction : 03.89.23.93.78.
Site internet : www.lalsace.fr
E-mail : alsredactioncol@lalsace.fr

Service relations lecteurs : 09.69.32.80.31*
Publicité : 03.89.20.77.78.
Agence : lundi, mardi, mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Chef d'agence : Claude Mislin.
Adjoint : Pierre Maenner.
Responsables desk : Estelle Bloch, Anne Suply.
Journalistes : Pascale Braxmaier, Hubert Himburg (sports), Nicole Jaeg-Layer, Hervé Kielwasser, Jean Daniel Kientz, Thibaut Lemoine, Thierry Martel, Vanessa Meyer-Wirckel, Marie-Lise Perrin, Jean-Frédéric Surdey, Clément Tonnot, Anne Vouaux, Annick Woehl.
Secrétaires : Muriel Meyer, Jennifer Polednik.
Secrétaire d'édition : Marie-Reine Haentzel.

(*) Appel non surtaxé.